

**02-11-04 PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 28 octobre 2002 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi quatrième jour du mois de novembre deux mille deux (2002), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{me} Pauline Michaud

MM. Raynald Caissy
Bernard Côté, vice-président
Yvon Dubé
Denis Goulet
Raymond Joly
Jean-Maurice Lechasseur
Normand Michaud
Jean-Yves Poirier
Alain Rioux
Alain Roy
Sylvius St-Laurent

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque.

À cette séance sont aussi présents :

M. Gaétan Loof, directeur des services administratifs
M. Jacques Poirier, directeur des services des ressources humaines

Sont absents :

Noëlla Bourdages (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Cathy-Maude Croft, secrétaire générale, absence motivée
Gilberte Fournier (représentante du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Jean-Pierre Lavoie, absence motivée
Jacques-A. Lévesque
Lise Lévesque, absence motivée
Gaston Noël
Guy Potvin, absence motivée
Régis Sirois

02-11-04-99 SECRÉTAIRE DE SÉANCE DÉSIGNÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, M. Paul Labrecque, informe les commissaires qu'il a, conformément à l'article 3.1 du Règlement de délégation de pouvoirs concernant la gestion des ressources humaines, désigné M. Gaétan Loof, pour agir à titre de secrétaire de séance en l'absence de la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

**02-11
04-100** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Secrétaire de séance désigné par le directeur général;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- **Décisions**
 - 3.1 États financiers 2001-2002 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe - Acceptation (Gaétan Loof);
 - 3.2 Mouvements de personnel (Jacques Poirier);
 - 3.3 Analyse du parc immobilier - Consultation (Gaétan Loof);
 - 3.4 Radiation des comptes de taxe scolaire (Gaétan Loof);
 - 3.5 Nomination temporaire - Prolongation du mandat de coordonnateur des services des ressources humaines (Paul Labrecque) ;
- 4- Levée de la séance.

**02-11-
04-101** **ÉTATS FINANCIERS 2001-2002 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE - ACCEPTATION**

ATTENDU la vérification effectuée par la firme de vérificateurs externes « Mallette » sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2001-2002;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'accepter les états financiers annuels et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2002, tels que soumis par le directeur général et présentés par la firme de vérificateurs.

Ces documents sont déposés au bureau de la secrétaire générale pour consultation éventuelle.

**02-11-
04-102** **ENGAGEMENT**

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de procéder à l'engagement du personnel enseignant à temps plein ci-après désigné, sous réserve de l'approbation du bureau régional de placement du ministère de l'Éducation :

Nom	Champ	École	Date d'emploi
LEMAY, Diane	15 Économie familiale	Saint-Jean	21 août 2002
SIMARD, Sonia	13-2 Sciences de la nature	Le Mistral	21 août 2002

**02-11-
04-103** **ENGAGEMENT**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder à la modification de l'engagement, adopté au Conseil des commissaires du 19 août dernier, du personnel enseignant à temps plein ci-après désigné :

PARENT, Luc **Il faut lire :**
École d'affectation : Paul-Hubert et Sainte-Cécile au lieu de Le Mistral.

**02-11-
04-104** **ANALYSE DU PARC IMMOBILIER - CONSULTATION**

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser le projet de fermeture du pavillon Sainte-Cécile et en évaluer les impacts;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de procéder aux consultations pertinentes dans le projet visant à relocaliser la clientèle du pavillon Sainte-Cécile au pavillon Mont-Saint-Louis à compter de l'année scolaire 2003-2004 et conséquemment de mettre fin aux activités au pavillon Sainte-Cécile.

**02-11-
04-105** **RADIATION DES COMPTES DE TAXE SCOLAIRE**

ATTENDU l'article 318 de la Loi sur l'instruction publique concernant la période de trois ans prescrite pour procéder à une action en recouvrement de la taxe scolaire contre un propriétaire;

ATTENDU que des comptes ou des soldes de comptes dus ne pourront être recouverts, notamment pour des raisons de faillite;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de radier de la liste des comptes qui restent dus, les comptes de taxe scolaire dont la description apparaît au document « Liste des comptes de taxe à radier ».

Ce document est déposé au bureau de la secrétaire générale pour consultation éventuelle.

**02-11-
04-106** **NOMINATION TEMPORAIRE - PROLONGATION DU MANDAT DE COORDONNATEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU le Règlement sur la délégation de pouvoirs concernant le comblement d'un poste de cadre sur une base temporaire;

ATTENDU la prolongation du prêt de services de la coordonnatrice aux services des ressources humaines à la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU la qualité du travail effectué par le remplaçant sur ce poste;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de prolonger le mandat de M. Dominic Fiset à titre de coordonnateur des

services des ressources humaines, jusqu'au retour de la titulaire du poste ou pour une période n'excédant pas le 30 novembre 2003.

**02-11-
04-107**

INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Liste des comptes recevables - Taxe scolaire;
- b) Processus de répartition des ressources dans les commissions scolaires.

**02-11-
04-108**

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, il est proposé par M. Bernard Côté et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2002,
TENU LE 4 NOVEMBRE 2002

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
02-11-04-99	Secrétaire de séance désigné par le directeur général
02-11-04-100	Adoption de l'ordre du jour
02-11-04-101	États financiers 2001-2002 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe - Acceptation
02-11-04-102	Engagement
02-11-04-103	Engagement
02-11-04-104	Analyse du parc immobilier - Consultation
02-11-04-105	Radiation des comptes de taxe scolaire
02-11-04-106	Nomination temporaire - Prolongation du mandat de coordonnateur des services des ressources humaines
02-11-04-107	Information
02-11-04-108	Levée de la séance